

## Annualisation des horaires.

Sur le projet des nouveaux programmes, les horaires sont donnés sur la base d'une semaine de quatre jours et demi. A traduire en une répartition annuelle pour tenir compte de l'organisation de la semaine (4 jours ou 4 jours et demi), pour intégrer des événements exceptionnels (classes transplantées, projets thématiques...), pour ajuster au plus près des besoins des élèves sans mettre en péril l'équilibre général de l'année.

Donnés à « titre indicatif, avec une part de souplesse importante, qui laisse à l'équipe de cycle le soin d'établir une progression rigoureuse, avec des temps forts au cours de l'année, et au maître la liberté pédagogique indispensable pour tenir compte des particularités de sa classe ».

*L'année scolaire compte 36 semaines de 27 heures devant élèves auxquels il faut ajouter les temps de concertation et le temps spécifique à l'enseignement catholique (la 28<sup>ème</sup> heure ou heure d'éveil religieux).*

<b>Cycle 2</b>	<b>Heures par semaine De 4 jours et demi</b>	<b>Heures Sur l'année scolaire</b>	<b>Nombre de jours Sur l'année scolaire</b>
Maîtrise du langage	9h00 à 10h00	324 à 360 heures	54 à 60 jours
Langues étrangères ou régionales	1h00 à 2h00	36 à 72 heures	6 à 12 jours
Découverte du monde	3h00 à 3h30	108 à 126 heures	18 à 21 jours
Mathématiques	5h00 à 5h30	180 à 198 heures	30 à 66 jours
Vivre ensemble	0h30	18 heures	3 jours
Education artistique	3h00	108 heures	18 jours
Education physique	3 h00	108 heures	18 jours
Eveil religieux	1h00 à 2h00	36 à 72 heures	6 à 12 jours

<b>Cycle 3</b>	<b>Heures par semaine De 4 jours et demi</b>	<b>Heures Sur l'année scolaire</b>	<b>Nombre de jours Sur l'année scolaire</b>
Maîtrise du langage	Transversal	Transversal	Transversal
Education littéraire et humaine	11h30	414 heures	69 jours
Littérature	4h30 à 5h00	162 à 180 heures	27 à 30 jours
Grammaire	1h00 à 1h30	36 à 54 heures	6 à 9 jours
Langues étrangères ou régionales	2h00 à 2h30	72 à 90 heures	12 à 15 jours
Histoire et géographie	3h00 à 3h30	108 à 126 heures	18 à 21 jours
Education scientifique	8h00	288 heures	48 jours
Mathématiques	5h00 à 5h30	180 à 198 heures	30 à 33 jours
Sciences expérimentales et technologies	2h00 à 2h30	72 à 90 heures	12 à 15 jours
Education civique			
Citoyenneté	Transversal	Transversal	Transversal
Vie collective	0h30 <i>débat hebdomadaire</i>	18 heures	3 jours
Education artistique	3h00	108 heures	18 jours
Education physique	3h00	108 heures	18 jours
Eveil religieux	1h00 à 2h00	36 à 72 heures	6 à 12 jours

Adaptons notre emploi du temps aux besoins des élèves et aux spécificités des disciplines. Si certaines matières supposent un enseignement régulier, d'autres peuvent gagner à une organisation différente. « En 1 heure d'art plastique, on range les pinceaux avant de les avoir utiliser ! »

Tout en tenant compte que l'enfant jeune a besoin de repères temporels, et se sécurise dans une régularité, surprenons-nous mutuellement. Cassons les rythmes, organisons des journées spécifiques, expérimentons des emplois du temps différents.

C'est ainsi qu'on peut organiser la journée de ... la musique (avec une chorale, une présentation de musiciens (de Mozart à Mikael Jackson...), les musiques du monde, la musique religieuse, la fabrication d'instruments de musique, des textes sur la musique...); la poésie; la presse; la lecture; les sciences; l'euro; la paix; ...

Ces journées spécifiques et souvent transversales sont bien sûr à articuler à un emploi du temps plus régulier planifié sur une semaine voire sur trois semaines...

Sylvie Crépy / 3 décembre 2001